



Meilleurs vœux 2025

Bonjour à toutes et à tous, amis chasseurs de Grand Gibier,
Chers Adhérents et Sympathisants,

L'année 2024 est derrière nous, vive 2025.

Les chasseurs ont fait beaucoup d'efforts pour améliorer la sécurité, mais la fin de l'année 2024 à en juger par les accidents de chasse à tir recensés, suscite toutefois quelques inquiétudes. Mauvaises habitudes et inattention semble en être à l'origine.

Alors, restons vigilant et ne baissons pas les bras, coté sécurité. Au contraire, beaucoup d'entre vous sont impliqués dans la gestion d'un territoire de chasse, et il vous faut impérativement rester très attentifs tout au long de cette nouvelle année qui débute.

Nos pratiques de chasse devront peut-être évoluer vers d'autres modes d'organisations et techniques de chasse plus sécurisantes et efficaces que celles que nous avons l'habitude de côtoyer même si le marquage au sol de la position du chasseur en battue est devenu obligatoire et c'est une très bonne chose à respecter impérativement.

Je veux bien sûr évoquer la chasse en traque-affût et l'utilisation des miradors de chasse. C'est devenu une réalité dans notre département et cette pratique n'empêche nullement l'utilisation des meutes de chiens courant comme cela avait été évoqué voici un couple d'année. J'ai à cette occasion, été invité sur un territoire de chasse pratiquant ce mode de chasse depuis maintenant trois ans, et je suis désormais pleinement convaincu que c'est l'avenir de la chasse au gros gibier surtout dans notre région au relief très accidenté. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de vous présenter un documentaire sur cette nouvelle pratique de la chasse du gros gibier à l'occasion de notre prochaine assemblée générale.

Adopter cet art de la chasse au gros gibier, c'est améliorer à coups sûrs les prélèvements, mais aussi la sécurité et le bien-être animal par des tirs plus précis et par conséquent plus efficaces et nous en avons besoin dans la régulation de l'espèce « sanglier ». Beaucoup d'entre vous utilisent déjà cette organisation de la chasse sans le savoir. En effet, il s'agit tout simplement de placer les postés sur les lieux de fuite des animaux lorsqu'ils sont poursuivis par la meute de chiens et ce, dans un environnement sécurisé en utilisant par exemple un mirador.

2025 sera donc une année constructive à n'en pas douter, et vous pourrez compter sur votre association de Chasseurs de Grand Gibier, pour défendre vos intérêts, ou vous représenter auprès des instances cynégétiques de notre département. À vous également de nous faire remonter l'information, vos problèmes, votre expérience, vos ressentiments, bref votre vécu !

Ainsi, vous avez été un certain nombre à nous informer de la mauvaise reproduction du chevreuil au printemps dernier. Espérons que l'ouverture anticipée de la chasse du sanglier au printemps n'a eu aucune incidence sur les naissances de chevillards. Restons attentifs.

Un grand merci pour votre soutien et votre fidélité, le nombre d'adhérents a augmenté en 2024 de façon significative et a vu 15 nouveaux brevetés OR Grand Gibier rejoindre nos rangs. Merci de convaincre votre entourage pour y participer en 2025 !

Je vous souhaite donc, au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration de l'ADCGG22, une excellente année **2025**, une très bonne santé et beaucoup d'émotion... et d'adrénaline lors de vos chasses au grand gibier, en battue comme à courre ou lors des tirs d'été!

Au plaisir de vous revoir très vite, peut-être lors du prochain « brevet grand gibier » qui débute fin février 2025.... Pourquoi pas ! mais aussi lors de notre prochaine assemblée générale. D'ores et déjà, nous comptons sur votre présence.

Salutations en Saint-Hubert.

Vive la chasse !

Bertrand CARRE, Président de l'ADCGG22

